FICHE DE POSTE

COORDONNATEUR DU PÔLE « Parcours des élèves »

A la rentrée de septembre 2015, au pôle ASH de Beauvais, un poste de coordonnateur du pôle « parcours des élèves », secteur ouest du département, sera vacant.

La majeure partie du travail s'effectue en conversationnel relationnel ou face à un écran informatique et un clavier. Le traitement d'exécution informatique est intimement intégré aux tâches professionnelles demandées. Le coordonnateur du pôle devra non seulement exécuter des tâches mais également être force de propositions auprès des IEN.

Profil du poste d'enseignant

Enseignant spécialisé auprès d'enfants à besoins particuliers du 1er degré, titulaire d'un CAEI, CAPSAIS ou du CAPA-SH, ou à défaut un enseignant non spécialisé possédant une expérience reconnue auprès d'enfants en difficulté scolaire et/ou handicapé, **recruté sur entretien**.

Le coordonnateur est chargé de :

- Accompagner les équipes dans l'instruction des dossiers et organisation des dossiers de la commission départementale de l'orientation pour les enseignements adaptés.
- Préparer et assurer le secrétariat des CDO pour les élèves de Segpa et d'ULIS et leurs différentes commissions.
- Participer à l'animation des différentes commissions d'orientation et d'affectation sous la responsabilité des IEN du pôle, de l'IEN IO et de l'IEN ET.
- Assurer le cheminement des dossiers entre les MDPH, les EREF, les établissements et les différentes commissions y compris avec les autres départements.
- Trier, dépouiller, classer des documents, transmettre le courrier et organiser matériellement les déplacements et les commissions.
- Saisir et présenter les documents (courriers, notifications ou rapports) pour l'ensemble des acteurs et pour l'inspectrice d'Académie.
- Procéder aux affectations des élèves sous la responsabilité des IEN du pôle ASH.
- Favoriser la connaissance des textes et procédures d'orientation en SEGPA et en ULIS.
- Construire des éléments statistiques sur la fréquentation, les sorties et l'histoire des structures.
- Assurer la liaison avec les familles et les établissements d'origine des élèves en lien avec les services de la DSDEN, les enseignants référents, l'IEN IO et l'IEN ET.
- Aider les équipes enseignantes dans le suivi des élèves concernés.
- Suivre les évolutions de la carte des formations et des dispositifs d'insertion.
- Assurer une veille réglementaire et documentaire.
- Participer à certains stages de formation sous la responsabilité des Inspecteurs ASH.
- Participer aux réunions des directeurs de SEGPA, des enseignants référents et des coordonnateurs d'ULIS organisées par les Inspecteurs ASH.
- Conseiller les Inspecteurs de l'ASH sur les besoins et spécificités des structures adaptées et des dispositifs d'inclusion dans le second degré sur le département en vue d'orienter les décisions de l'Inspectrice d'académie.
- Travailler en relation avec le personnel du pôle et le secrétariat ASH en particulier, en fonction des besoins du service définis par les Inspecteurs ASH.

Capacités attendues

Dans un environnement professionnel élargi, intégrant par nécessité de nouvelles formes d'organisation (gestion des ressources individuelles, collectives, coopération, l'accès aux réseaux banques de données), au-delà des exigences propres du profil de poste déterminé, l'emploi s'exerce avec un degré d'autonomie et de responsabilité qui nécessite la maîtrise de l'outil informatique (*Utiliser une liste de données et une application en ligne, maîtriser les outils d'analyse, utiliser des logiciels informatiques (graphisme, stockage), appliquer les techniques de communication, coordonner et synthétiser des informations provenant de sources variées en utilisant l'outil informatique, créer et modifier un document, calculer avec le tableur Excel, mettre en forme une feuille de calculs*).

Le coordonnateur doit avoir :

- une importante disponibilité
- une connaissance du fonctionnement des écoles, collèges, lycées professionnels et centres de formation (Segpa, ULIS, ULIS Pro)

- un sens de l'organisation, du contact et de la communication
- la capacité à s'intégrer et à travailler au sein d'une équipe
- la capacité à analyser des situations complexes et à trouver des réponses adaptées
- la capacité à travailler avec de nombreux partenaires
- le respect de la confidentialité

Procédure de recrutement

Appel à candidature,

- Lettre de candidature adressée à l'IA- DASEN (Inspectrice d'académie, Directrice académique des services de l'éducation nationale) sous couvert de l'IEN de circonscription
- Procédure de nomination avec commission d'entretien.

Dépôt des candidatures

Les candidats devront saisir leurs vœux par internet **du 17 avril au 28 avril 2015** et confirmer simultanément par une lettre de motivation qui sera adressée **par la voie hiérarchique**, accompagnée d'un curriculum vitae **avant le 6 mai 2015, délai de rigueur, à :**

Madame l'Inspectrice d'académie, Directrice académique des services de l'éducation nationale
Division de la gestion des personnels – Service du mouvement
22, avenue Victor Hugo – 60 025 BEAUVAIS Cedex

Les enseignants qui souhaitent obtenir de plus amples renseignements sont invités à prendre contact avec le pôle ASH – Tél : 03.44.06.45.94